

**Communauté de Communes
du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest**

**Compte Rendu du Conseil Municipal du
mercredi 9 avril 2014**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Vendrest le **Mercredi 9 avril 2014 à 20 heures 45**, sous la présidence de Francis CHESNE

PRESENTS : Francis CHESNE, Ludovic MICHON, Micheline BENOIT, Christian DUGUE, Jean-Denis LIMOSIN, Jean-Michel CAILLIER, Céline LIMOSIN, Carmen LEMONNIER, Gisèle ARMANASCHI, Martial FRET, Francis ISTE, Delphine LAQUAY, Benjamin THURET, Anouck UGARTE MENDIA, Philippe BASILE

ABSENTS :

REPRESENTES :

EXCUSES :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 17 mars et celui du 28 mars 2014
- Mise en place des commissions communales.
- Election de deux délégués au Syndicat d'Electrification (SIERLO)
- Election de deux délégués titulaires et 1 délégué suppléant au SDESM
- Election d'un délégué au Syndicat AGEDI.
- Election de deux délégués au syndicat CES et SES
- Election de deux délégués et deux suppléants au syndicat du regroupement Pédagogique RPI
- Election de quatre conseillers au CCAS

Secrétaire de séance Jean-Denis LIMOSIN.

1° Approbation des comptes rendus du 17 mars et 28 mars 2014.

Pour information, le Maire donne la lecture du compte rendu du 17 mars 2014 qui est approuvé par les membres de l'ancienne mandature.

Approuvé à l'unanimité
Des Membres présents ou représentés.

Ensuite le Maire fait la lecture du compte rendu du 28 mars 2014, aucune observation n'étant soumise, il le soumet au vote.

Approuvé à l'unanimité
Des Membres présents.

2° Mise en place des Commissions Communales.

Le maire présente quatre commissions communales, ou il sera président de chaque commission, il procède à l'élection des membres du Conseil suivant le tableau ci-dessous

<p style="text-align: center;">VIE LOCALE EQUIPEMENT (Agriculture, voirie, entretien, espace vert, forêt communale et contrôle de l'eau).</p> <p>Gisèle ARMANASCHI, Benjamin THURET, Jean-Michel CAILLIER, Francis ISTE, Martial FRET, Ludovic MICHON, Jean-Denis LIMOSIN, Francis CHESNÉ.</p> <p style="text-align: center;">8 membres composent cette commission.</p>
--

<p style="text-align: center;">POS-EQUIPEMENT (Domaine communal, permis de construire, dossiers d'urbanisme)</p> <p>Gisèle ARMANASCHI, Carmen LEMONNIER, Ludovic MICHON, Philippe BASILE, Benjamin THURET, Francis CHESNÉ.</p> <p style="text-align: center;">6 membres composent cette commission.</p>
--

<p style="text-align: center;">SPORTS- LOISIRS ET FETES (Festivités communales et nationales, aide aux associations)</p> <p>Céline LIMOSIN, Delphine LAQUAY, Carmen LEMONNIER, Martial FRET, Jean-Michel CAILLIER, Philippe BASILE, Francis CHESNÉ</p> <p style="text-align: center;">7 membres composent cette commission.</p>
--

CCAS

(aides diverses, chômage, soins à domicile, aide ménagères, troisième âge)

Le Conseil procède dans un délai maximum de 2 mois, à l'élection de nouveaux membres. Il est composé d'au moins 4 conseillers, plus le Maire qui est président de droit, et 4 membres désignés par arrêté du Maire parmi la population (reconnus pour leur engagement dans le domaine social.

Conseillers municipaux :

Micheline BENOIT, Delphine LAQUAY Christian DUGUÉ, Francis ISTE,

Membres extérieurs.

Les commissions ainsi constituées, le Maire remercie les Conseillers pour leur implication dans ces commissions communales.

2° Désignation des délégués auprès des syndicats mixtes.

Le Maire présente la liste des syndicats mixtes, afin d'élire un ou plusieurs délégué(e)s et suppléant(e)s, aux différents syndicats suivant le tableau ci-dessous :

A.GE.DI

1 délégué + 1 Suppléant

1 délégué : Jean-Michel CAILLIER

1 suppléant : Christian DUGUÉ

CES ET SES

2 délégués : Gisèle ARMANASCHI - Martial FRET

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

(syndicat intercommunal d'électrification de la région de Lizy sur Ourcq)

SIERLO

2 délégués : Gisèle ARMANASCHI - Benjamin THURET

SDESM

(syndicat départemental des Energies de seine et marne)

2 délégués titulaires : Francis CHESNÉ - Jean-Michel CAILLIER

1 délégué suppléant : Carmen LEMONNIER

RPI

(regroupement pédagogique intercommunal)

2 délégués titulaires : Anouck UGARTE MENDIA - Micheline BENOIT

2 suppléants : Francis CHESNÉ - Ludovic MICHON

Le Maire remercie les Membres du Conseil, pour la représentation de la commune aux divers Syndicats.

3° Questions actualités

Le Maire informe le Conseil que l'ONF en charge de l'entretien de la forêt communale indivise avec la commune de DHUISY, a transmis un devis pour des travaux. Ces travaux concernent les parcelles 6b et 29 (*cloisonnement*) sur une superficie totale de 17ha58ca pour un montant hors taxe de 7800€. Il est prévu également des travaux de maintenance (*entretien des accotements et talus, traitement mécanique sur les massifs*) sur une longueur de 9.95 kms pour un montant hors taxe de 1100€. Le coût total hors taxe de ces travaux s'élève à 8900€, (*dont 2/3 à la charge de la commune soit 5933€ HT*).

Le Maire informe le Conseil qu'une réunion s'est tenue en Mairie le lundi 7 mars 2014 à 18 heures en présence des quatre adjoints, pour l'ouverture des plis concernant le marché du mur du cimetière. Suite à cette réunion le dossier a été transféré au Cabinet GNAT pour une étude financière.

Il signale que cette après-midi, un rendez-vous a été pris avec l'entreprise VIAME-VRD en présence de Mme Gisèle ARMANASCHI, MM. Benjamin THURET, Ludovic MICHON et moi-même, pour chiffrer la réfection de la rue de la Marmoulée (côte de Cocherel) plus une partie du VCn°7 Troussevache.

Il informe le Conseil qu'il a signé un devis avec la SaRL BENOIT PAYSAGES, pour l'abattage d'arbres dans le virage rue de Lizy sur environ 30 mètres, pour un montant de 1120€ hors taxe (1 344€ TTC).

Christian DUGUÉ informe que la manifestation du cirque du dimanche 6 avril a été une réussite, le prix d'entrée était de 8€ /enfant, la commune a participé à hauteur de 5€/enfant .

Jean-Denis LIMOSIN signale que les lots de coupe de bois attribués le samedi 7 décembre 2013 aux habitants de la commune doivent être impérativement terminés pour le 15 avril. Pour ce qui est du ramassage et du cubage pas de date fixée.

L'ordre du jour étant épuisé,
Chaque Conseiller s'étant exprimé ou ayant pu le faire,

Le Maire lève la séance à 21 heures 15.